

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 13 janvier 2020, à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents messieurs les Conseillers, Xavier Bouhy, Gino Vachon et Jérôme Bélanger ainsi que mesdames les Conseillères Dany Plante et Nancy Lessard formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Madame Louise Senécal est absente.

La secrétaire de l'assemblée est madame Kathleen Veilleux.

Monsieur le Maire dit une réflexion.

2020-01-001

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2020-01-002

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 DÉCEMBRE ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 16 DÉCEMBRE 2019 À 18H30 ET 19H**

Proposé par madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 2 décembre 2019 ainsi que ceux des séances extraordinaires du 16 décembre 2019 de 18h30 et 19h soient adoptés.

ADOPTÉE

DÉPÔT

**RAPPORT DU MAIRE**

Très chers amis,

Malgré les changements apportés à certaines lois au cours des dernières années faisant en sorte que les maires du Québec ne sont plus tenus de présenter de Rapport du maire, pour notre équipe municipale, il importe de vous présenter l'essentiel de nos actions de la dernière année, suivant la volonté de transparence de notre administration. Et on va continuer ainsi.

Normalement, je vous présente ceci en décembre, néanmoins en raison des délais posés par la fin des travaux de la centrale de chloration, qui étaient alors imminents, j'ai cru mieux de reporter le tout à maintenant.

Au fil du temps et des décisions du conseil, je rencontre des gens, que ce soit en personne ou en ligne. Parfois, leurs commentaires sont positifs, parfois c'est négatif - quand c'est positif, bien c'est apprécié et ça encourage à continuer, et quand c'est négatif, c'est là une opportunité de s'améliorer, de mieux comprendre la perception parmi la population. Ces dernières années, il y a beaucoup de commentaires positifs, que ce soit avec les réalisations en infrastructures, la réduction de la dette ainsi que le gel des taxes municipales.

À chaque fois, il est central de le rappeler, ce travail se fait EN ÉQUIPE. Seul, je ne pourrais rien faire. Ça prend une équipe aux expériences et tempéraments équilibrés. Nancy avec nos Festivités Western, J'encourage mon village et notre Résidence Aube Nouvelle; Jérôme pour la protection et la vie autour de nos lacs; Louise pour notre culture et notre patrimoine; Gino en urbanisme et mon bras droit comme pro-maire; Dany pour nos familles; et Xavier aux sports et loisirs. Chaque fois que vous parlez au maire, pensez au fait que c'est à tout ce monde-là que vous vous adressez. On travaille ensemble, on récolte ensemble.

### **Réalisations 2019**

Nous avons poursuivi la réalisation de nos engagements contractés lors de l'élection d'il y a 2 ans. Notre engagement de continuer d'investir dans les infrastructures routières / asphaltage progressif des chemins et mise aux normes du réseau d'eau public a très certainement été celui s'étant le plus manifesté cette année, par la construction et la mise en service de la centrale de traitement de l'eau potable, l'obtention du certificat d'autorisation environnemental (CA) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et ainsi, annonce, au début décembre dernier, de la levée de l'avis d'ébullition pour le réseau d'eau public. Cet avis était vigueur depuis la fin 2014 - la mise aux normes a nécessité des investissements majeurs en modernisation de notre réseau d'eau public, notamment la reconfiguration de la tuyauterie en provenance des puits (au coût de 1 M\$) ainsi que la construction d'une centrale de traitement de l'eau potable (2,3 M\$) avec procédé de chloration mécanisée et le traitement au sable vert. Plusieurs circonstances ont ralenti la volonté des élus de procéder à la mise aux normes, entre autres, l'acquisition du terrain requis qui s'est éternisée. Également, les bas niveaux des puits d'alimentation en 2018 ont forcé la Municipalité à conserver une grande réserve d'eau dans le réservoir, retardant le nettoyage et l'inspection de ce dernier, tous deux requis dans l'opération.

Enfin, malgré que la construction de la station de traitement était presque terminée en 2018, des ajustements à la configuration des équipements ont été rendus nécessaires en vue de l'approbation par le Ministère. On est arrivé comme conseil municipal en novembre 2013 et on a eu ordre du Ministère de déclarer un avis d'ébullition le 3 novembre 2014. On a enclenché tout le nécessaire - expertises, plans et devis, appels d'offres et tout ce que ça implique. La bâtisse a été construite à l'été 2018, et comme n'importe quel citoyen, quand je vois la bâtisse de l'extérieur qui semble complétée, je me dis que c'est réglé, mais ce n'est pas automatique que ce soit le cas ! Ce fut long et ardu, mais maintenant c'est réglé. Le positif là-dedans est qu'on est tombés dans une bonne période pour ce faire, avec l'avènement du programme FEPTEU, qui nous a accordé une

subvention couvrant 75% du projet, et avec les fonds réservés par notre administration, comme citoyens de Saint-Victor, on a une centrale neuve de 2,3M\$ sans aucune dette municipale.

Toujours au niveau de l'eau potable, à la fin 2019, on a appris que des réseaux d'aqueducs municipaux au Québec recelaient d'une teneur en plomb trop élevée pouvant poser un risque pour la santé. Le gouvernement a aussi revu la norme en vigueur, la faisant passer de 0.010 mg/l à 0.005 mg/l. L'échantillonnage effectué dans notre réseau confirme que nous sommes à moins de 0.001 mg/l. En clair, le réseau public de Saint-Victor se situe bien en deçà de la nouvelle norme au niveau de la teneur en plomb dans l'eau potable.

La mise à jour de la signalisation routière s'est aussi poursuivie en 2019, en particulier sur le 3e Rang Sud où le tout fut revampé par une firme spécialisée - les bons panneaux, aux bons emplacements, avec la bonne quincaillerie fixée à la hauteur prévue par la loi.

Un autre de nos engagements a été réalisé, soit l'Adoption d'un système d'éclairage de rue moins onéreux, durable et adéquat. Après des mois de préparation, le projet de modernisation de tous nos luminaires vers la technologie LED a été réalisé au printemps dernier. Avec une durée de vie 5 fois supérieure à celle des ampoules régulières, la technologie LED est respectueuse de l'environnement, rehausse la sécurité routière et réduit les coûts d'opération. La certification ciel noir de la solution retenue assure une réduction maximale de la lumière émise vers le ciel, minimisant ainsi la pollution lumineuse grâce à son éclairage directionnel. Des lampes plus durables signifient moins d'entretien (frais de nacelles), en plus de leur consommation d'électricité réduite – on prévoit ainsi des économies annuelles estimées à 17 500\$. Autant que possible, faire plus avec moins est central pour notre administration, et comme citoyens contribuables, c'est ce que l'on souhaite tous. En 2018, la Fédération québécoise des municipalités a lancé, en partenariat avec l'entreprise de services énergétiques Énergère, un programme offrant aux municipalités du Québec un tarif d'achat regroupé pour moderniser les réseaux d'éclairage public. Saint-Victor a été parmi les premières municipalités du Québec à adhérer à ce programme. Comme cela se produit parfois lors d'annonces de la Municipalité, la dernière étant ce passage au LED pour l'éclairage des rues qui nous fera sauver près de 20 000 \$ / an, des personnes sont d'avis que ces sommes devraient être consacrées aux routes. Tout le monde veut de meilleures routes, et notre administration y travaille - en cours d'année, j'ai diffusé un tableau incluant toutes les dépenses liées aux routes, soit l'entretien, l'asphaltage / rapiéçage, grattage d'hiver et éclairage, notamment. Au cours des 5 dernières années, la portion de tout le budget municipal consacrée aux routes a été substantiellement rehaussée :

- 2014 : 19,7 % du budget total aux routes<sup>[1]</sup>
- 2018 : 23,8% du budget total aux routes<sup>[2]</sup>

Ainsi, les routes constituent désormais le premier poste de dépenses de la Municipalité, ayant supplanté le service de la dette au cours des dernières années. Sans parler des sommes colossales consacrées aux grands projets (asphaltage des rangs, réfection/décohésionnement de routes, etc.) pour lesquels on a obtenu d'importantes subventions des gouvernements :

- 2014 : + 624 104 \$ pour les grands projets<sup>[SEP]</sup>
- 2018 : + 2 281 712 \$ pour les grands projets

Alors, le fait de rajouter le 80 000\$ (éclairage au LED) à ce budget déjà immense ne changerait pas grand-chose au tableau d'ensemble; on ne peut consacrer 100% du budget aux routes, il y a une limite à ce qui peut être fait, et il existe bien sûr plusieurs autres postes de dépenses à côté desquels on ne peut passer - collecte des déchets, eau potable et tout le reste. On a fait le choix de plafonner les taxes ces dernières années, on doit garder un équilibre dans tout ça - pour nous, ce qui importe est que chaque dollar de nos taxes soit affecté le plus efficacement possible et sans augmenter la dette publique autant que cela sera possible.

En ce qui a trait aux ressources humaines, nous pouvons compter sur un nouvel employé de voirie, soit Éric Mathieu, portant à 5 temps plein, en plus de 2 surnuméraires surtout pour l'hiver, dont Alain Jacques, qui s'est ajouté cette année.

Par ailleurs, on voit de bons résultats en ce qui a trait aux routes sous juridiction municipale - quand c'en est rendu que j'ai plus de citoyens qui me disent qu'ils sont contents de nos rangs, et comme on le sait l'humain est plus réticent à partager une bonne qu'une mauvaise nouvelle, bien ça compte solide ça - bravo les gars !

À l'hôtel de ville, Sarah Veilleux a été confirmée comme adjointe administrative, soit à la réception en plus d'être agente CDI. Sylvie Groleau se concentre désormais sur son rôle aux finances municipales. Marie-Claude Mercier s'est jointe au personnel comme agente culturelle, et Julie Houde, de retour de son congé de maternité, reprend les communications.

Beaucoup de travail est aussi à faire en matière de réglementation, de permis et d'inspection - ainsi, nous avons embauché Stéven Grenon comme urbaniste, en partenariat avec la MRC Robert-Cliche, nous garantissant deux jours dédiés à Saint-Victor, alors que cet urbaniste se déplace physiquement à nos bureaux pour répondre aux citoyens, sans que ceux-ci ne doivent se rendre à Beauceville pour leurs permis ou autres demandes connexes.

Nous nous sommes engagés à Continuer d'investir dans la qualité de vie : sports / loisirs / culture / parcs - ainsi, la Phase 6 de l'aménagement du terrain autour du stade de baseball a été matérialisée par la construction d'une piste de BMX, une infrastructure de loisirs qui se démarque dans la région.

Une entente a été conclue entre la Ville de Saint-Georges et la municipalité de Saint-Victor pour le transfert de la collection des œuvres de l'artiste Robbert Fortin, né à Saint-Victor-de-Tring, en 1946. La collection de M. Fortin, qui totalise 95 œuvres d'art, a été cédée à Ville de Saint-Georges en 2007, son transfert respectera le protocole original signé avec l'artiste aujourd'hui décédé. C'est donc avec grande fierté qu'on a rapatrié les œuvres de M. Fortin dans son milieu natal. Des expositions seront organisées dans l'avenir et la collection en est à être préparée à cette fin. Il importe de rendre hommage à cet artiste de chez nous de renommée nationale. Je remercie la Ville de Saint-Georges et son maire Claude Morin pour cette généreuse initiative.

Notre engagement d'Optimisation des outils et méthodes de travail des employés de bureau et de voirie s'est vu matérialisé notamment par de la formation donnée au personnel, mais aussi par le travail effectué en gestion des actifs, qui consiste à faire état de tout ce qui est propriété de la Municipalité, comme les infrastructures routières, les bâtiments (garage municipal, caserne, etc.) et le matériel roulant, considérer leur âge et, de prime abord, la pertinence d'avoir tel ou tel équipement (combien de camions a-t-on besoin en vertu de nos km de routes). Ce plan est en cours pour notre Municipalité, et pour lequel Saint-Victor est l'une des seules petites municipalités à avoir obtenu une subvention. On vise une saine gestion autant que possible, et cette initiative est une nouvelle étape pour y arriver. Enfin, notre engagement-phare de Continuer le plan de gestion de la dette municipale permettant le gel des taxes foncières pour le présent rôle d'évaluation a été rempli. En 2019, notre administration a voté un budget prévoyant un gel de la taxe foncière pour le présent rôle d'évaluation 2017-2018-2019. En plus de la taxe foncière, nous avons décrété un gel des taxes du mètre linéaire, d'aqueduc, d'assainissement et des matières résiduelles, qui ont été maintenues aux taux de 2017, année où fut effectué le présent rôle d'évaluation et lors de laquelle le taux de taxe foncière avait été réduit de 2 cents, considérant la hausse de valeur des propriétés et conservant environ les mêmes revenus pour la Municipalité. Notre but est de rendre la Municipalité dans une position encore plus concurrentielle en ce qui touche la taxation, tout en maintenant la qualité des services.

En 6 ans, notre administration a réduit la dette municipale de 50%, on paie tout ce qui peut l'être au comptant et on questionne chaque dépense. C'est cette réduction de la dette nous a permis encore en 2019 de nous offrir, comme citoyens contribuables, un gel de taxes, soit le même taux pour une 3e année.

À la fin de 2016, le conseil a fait le choix de confier la collecte des déchets au privé, permettant ainsi d'économiser environ 50% annuellement. La Municipalité disposait alors d'un camion qui avait été acquis en 2009 par le biais d'un règlement d'emprunt - comme le prêt en question s'ouvrait dernièrement, on a pu en effectuer le remboursement final, parce que depuis 2017, on a pris la peine de cumuler la somme requise à son remboursement. Maintenant que cette obligation est chose du passé et tel qu'annoncé à la séance spéciale du budget 2020, le taux de la taxe liée aux ordures (collecte, enfouissement, etc.) a été révisé à la baisse. Au début des années 2000, la taxe de vidanges était à 180\$ - avec l'inflation, ça représenterait 250\$ en argent d'aujourd'hui. Étant à 190\$ à notre arrivée au conseil, et malgré qu'on l'ait toujours gelée, on peut maintenant la réduire à 170\$, grâce à la fin du prêt du camion à déchets contracté autrefois et par les économies générées avec le recours au privé pour la collecte des déchets et du recyclage. Beaucoup d'efforts ont été faits, et on est contents d'en voir le résultat direct sur nos comptes de taxes.

À nouveau, Saint-Victor figure parmi les municipalités comparables les moins endettées au Québec, avec un endettement total net à long terme de 1396\$ par unité d'évaluation, alors que ce montant passe à 3557\$ pour les municipalités de sa classe de population. Pour notre conseil, il n'y a pas de secret, faut investir pour l'avenir en évitant de l'hypothéquer, prendre les subventions

disponibles et payer cash autant que possible, c'est profitable pour nous tous, citoyens contribuables.

### **Prévisions 2020**

Pour 2020, les grands travaux routiers qui devraient avoir lieu seront tout d'abord sur la rue du Séminaire, les 3-Côtes, pour la réfection de la route et des infrastructures présentes (égouts / aqueduc - ceux-ci étaient prévus pour l'été 2019, mais en raison de retards dans la conception des plans finaux, ont dû être reportés. Normalement, ces travaux seront financés jusqu'à 66% par des subventions. Travaux majeurs également sur le 1er Rang Sud, soit du 4-Chemins jusqu'à la section ayant été réhabilitée il y a 3 ans - ici, les subventions devraient couvrir jusqu'à 75% de la facture. Une nouvelle phase de mise à niveau et renouvellement de la signalisation aura lieu - après avoir procédé en 2019 à des modifications aux noms de rues et de routes pour éviter autant que possible de la confusion, et l'impact que cela a eu sur certains numéros civiques, il est aussi prévu de procéder à l'implantation de panneaux indiquant l'adresse civique des propriétés dans le secteur paroisse, permettant entre autres de faciliter le repérage notamment lors de situations d'urgence.

L'aménagement de la plage du lac Fortin est un projet qui se travaille depuis plusieurs mois, un comité de citoyens a été lancé avec la collaboration de l'APELF et la planification avance - les travaux devraient avoir lieu cette année. Le tout en ligne avec notre initiative de parcs lancée il y a deux ans.

La mise aux normes du réseau d'eau public se poursuivra, avec des initiatives visant la réduction de la consommation pour assurer la pérennité de la ressource. Cette année, on compte surtout cibler la réduction de la consommation en amenant une plus grande conscientisation de la part des plus grands utilisateurs, comme cela se fait dans plusieurs municipalités des alentours.

Tel que vu dans le budget 2020 récemment diffusé, la taxe foncière générale passera de 0,9617\$ à 0,9416\$ du 100\$ d'évaluation, soit une baisse de 2 cents, afin de contrer l'impact du nouveau rôle d'évaluation qui aura cours en 2020. Comme élus, on n'a aucun contrôle sur le rôle d'évaluation - il est en hausse et ça témoigne de la désirabilité envers notre municipalité. Ce qu'on peut faire, et que l'on fait, c'est de réduire le taux de taxe foncière, pour qu'en bonne partie, nos comptes de taxes restent stables. Comme je l'ai mentionné précédemment, on a fait la même chose lors du dernier rôle en 2017.

Pour certains projets à venir, il est possible que soient contractés des prêts vu leur potentielle ampleur. Mais soyez assurés que nous visons préserver le travail accompli à cet égard au cours des six dernières années, et que nous continuerons autant que possible de payer comptant pour les machineries et tous les travaux qui peuvent l'être. Nos projets, pour les réaliser, on peut compter sur le personnel municipal : les employés de voirie menés par notre chef d'équipe Robert Jacques, le personnel de bureau et les chargés de projets, œuvrant tous avec notre directrice générale Kathleen Veilleux - on est très fiers de son travail, la Femme de 5M \$, car elle et son personnel nous ont obtenus au moins autant que ça en subventions depuis son arrivée en poste. Mme Veilleux, M. Jacques et tout le monde travaillant pour la Municipalité, un sincère MERCI

pour ce que vous accomplissez au service de nous tous, citoyens contribuables.

Merci aussi à nos pompiers et à leur chef Steve Bureau, qui répondent toujours présent, on est privilégiés de pouvoir compter sur vous en tout temps dans des situations qui de nos jours vont bien au-delà des incendies, qu'on pense aux forts vents vécus le 1er novembre dernier, des routes fermées et des arbres jonchant les routes, nos pompiers ont prêté main-forte pour rendre notre Saint-Victor à nouveau sécuritaire - Merci à vous tous !

Et à nouveau, merci à mon équipe pour son appui indéfectible. On va continuer d'accomplir, et c'est avec la contribution de chacun qu'on peut réaliser tout cela. S'unir pour bâtir !

Salutations distinguées,  
Jonathan Valère Bolduc, maire

2020-01-003

**AIDE FINANCIÈRE : CORPS DE CADET 619 BEAUCEVILLE**

ATTENDU QUE la demande d'aide financière du corps de cadet 619 de Beauceville;

ATTENDU QUE trois citoyens de la municipalité participent à ce regroupement;

Il est proposé par monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil de participer financièrement pour un montant de 50\$ au corps Cadet 619 de Beauceville.

ADOPTÉE

2020-01-004

**AIDE FINANCIÈRE : FONDATION DU CŒUR BEAUCE-ETCHEMIN**

ATTENDU la demande d'aide financière de la Fondation du cœur Beauce-Etchemin;

ATTENDU QUE l'organisme organise le 15 février prochain un cardio-thon pour ramasser des fonds pour l'organisme ;

Il est proposé par madame Dany Plante,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil de participer financièrement au cardio-thon 2020 pour un montant de 150\$.

ADOPTÉE

2020-01-005

**DEMANDE D'APPUI : CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE BEAUCE-ETCHEMIN**

ATTENDU la demande d'appui du Centre d'action bénévole Beauce-Etchemin ;

ATTENDU QUE l'organisme désire déposer une demande d'aide financière au programme de soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie du Ministère de la Santé et des Services sociaux ;

ATTENDU QUE le projet consiste à organiser et animer différentes activités physiques en plein air au cœur des parcs municipaux pour les aînés ainsi que des activités sur la nutrition.

Il est proposé par madame Dany Plante,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'appuyer le centre d'action bénévole à déposer une demande d'aide financière au programme de soutien aux actions favorisant les aînés habitudes de vie du Ministère de la Santé et des Services sociaux.

ADOPTÉE

2020-01-006

**PROJET DE LOI 48 – LOI VISANT PRINCIPALEMENT À CONTRÔLER LE COÛT DE LA TAXE FONCIÈRE AGRICOLE ET À SIMPLIFIER L'ACCÈS AU CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES AGRICOLES**

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi n° 48, *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles*;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

CONSIDÉRANT QUE le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

CONSIDÉRANT QUE pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;



Il est proposé par monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la municipalité de Saint-Victor :

- EXPRIME son désaccord avec le projet de loi n° 48 dans sa forme actuelle;
- DEMANDE au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, à la ministre régionale, madame Marie-Eve Proulx, au député monsieur Luc Provençal, ainsi qu'à la Fédération québécoises des municipalités.

ADOPTÉE

INFORMATION

**DÉPÔT DES CONTRATS MUNICIPAUX DE 25 000\$ ET PLUS**

La directrice générale secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$, de même qu'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ qui ont été conclus avec un même contractant depuis le dépôt de la liste précédente, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000\$ pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018.

La liste sera ajoutée sur le site internet de la municipalité.

Mines Seleine	26 464.90 \$
Énergies Sonic	88 739.32 \$
Remorques du Nord	34 977.22 \$
Centre du Camion Amiante	62 677.80 \$
Construction Abénakis	30 286.46 \$
Techni-Consultant	93 242.14 \$
Construction de l'Amiante	353 501.70 \$
Équipements Pierre-Paul Beaulieu	39 091.51 \$
Avizo Groupe Conseil	55 417.95 \$
J.F. Sabourin	35 076.06 \$
Energer	89 574.93 \$
SWB Entreprise	26 662.70 \$
Groupe Multima	62 446.00 \$
Transport Adrien Roy et Filles	46 337.08 \$
Ferme Donald Vachon	26 162.57 \$
Matrec	62 389.69 \$
Excavation Pamphile Rodrigue	146 884.37 \$
Excavations et Pavage de Beauce	121 434.73 \$

2020-01-007

**REMBOURSEMENT DU PRÊT 80-2009 GARAGE VILLAGE**

ATTENDU QUE le refinancement du règlement d'emprunt 80-2009 garage village vient à échéance ;

ATTENDU QUE le conseil réserve les fonds nécessaires au paiement de la dette dans le surplus non affecté ;

Il est proposé par monsieur Gino Vachon,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, de rembourser le règlement d'emprunt 80-2009 Garage Village en utilisant le surplus non affecté au montant de 44 500\$.

ADOPTÉE

2020-01-008

**EMBAUCHE POMPIERS VOLONTAIRES : MESSIEURS RÉMY ROY ET STEVEN ROY**

ATTENDU QUE le service de sécurité en incendie est en affichage pour l'embauche de pompiers volontaires ;

ATTENDU QUE des candidats ont déposé leur candidature ;

ATTENDU Que le directeur du service de sécurité en incendie a procédé à leur entrevue et recommande leur candidature;

Il est proposé par madame Nancy Lessard,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'embauche de Messieurs Rémy Roy et Steven Roy, deux nouveaux pompiers volontaires ;

QUE ces deux candidatures soient formées selon les exigences du règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal du Ministère de la Sécurité Publique.

ADOPTÉE

2020-01-009

**ACQUISITION D'UN CAMION 10 ROUES NEUF AVEC ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor a procédé à un appel d'offres public concernant l'achat d'un camion 10 roues neuf avec équipements de déneigement;

ATTENDU QU'UN avis d'appel d'offres a également été publié dans le journal l'Éclaireur Progrès;

ATTENDU QUE lors de l'ouverture des propositions, le 17 décembre, deux (2) entreprises ont déposé leurs documents avant la date et l'heure limite soit :

Le Centre du Camion (Beauce) inc.	334 587,60\$ taxes incluses
Globocam Québec inc. :	353 099.72\$ taxes incluses

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire ayant le plus bas prix est le Centre du Camion (Beauce) inc. Cependant, il faut noter sept (7) articles de la soumission ne rencontre pas les standards demandés au devis ce qui rend la soumission non conforme;

ATTENDU la recommandation de la firme Techni-Consultant;

Proposé par monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'octroyer le contrat à la compagnie Globocam Québec inc. au montant de 353 099.71\$ taxes incluses, sans garantie supplémentaire.

QUE l'investissement total sera utilisé dans le surplus non affecté.

QUE la directrice générale secrétaire-trésorière, madame Kathleen Veilleux, soit mandatée à signer les documents relatifs à l'achat.

ADOPTÉE

2020-01-010

**SÉCURITÉ INCENDIE : NOMINATION D'UN GARDE-FEU**

Proposé par monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de nommer Monsieur Steve Bureau directeur du Service en Sécurité Incendie, garde-feu municipal pour la Municipal de Saint-Victor pour l'année 2020.

ADOPTÉE

2020-01-011

**MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2019-06-153 MANDAT MICHELINE FECTEAU, NOTAIRE : LOTISSEMENT DES CHEMINS MONTRÉS À L'ORIGINAIRE -MESSIEURS ANDRÉ VEILLEUX ET MARQUIS DOYON**

Proposé par monsieur Gino Vachon

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de modifier la résolution 2019-06-153 portant le nom « mandat Micheline Fecteau notaire : Lotissement des chemins montrés à l'originaire -Messieurs André Veilleux et Marquis Doyon » en changeant le nom de la personne signataire au contrat notarié par Madame Sylvie Groleau, directrice générale adjointe au lieu de Madame Kathleen Veilleux, directrice générale secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2020-01-012

**AIDE FINANCIÈRE AUX ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

ATTENDU QUE le budget 2020 de la municipalité de Saint-Victor a été adopté, le 16 décembre 2019 ;

ATTENDU QU'une politique de soutien aux organismes a été adoptée le 4 novembre 2019, résolution #241-11-2019, pour encadrer les demandes d'aide financière aux organismes à but non lucratif situés sur le territoire de la municipalité de Saint-Victor;

Proposé par monsieur Gino Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la municipalité de Saint-Victor autorise l'aide financière pour chaque organisme nommé ci-dessous.

La Victoroise :	1 000\$
Société du Patrimoine de Saint-Victor	11 285\$
Service des Loisirs & tourisme St-Victor	135 000\$
Service des Loisirs & tourisme St-Victor (Camp de jour)	40 000\$
ARLAC	2 000\$
APELF	15 000\$
CDI	15 000\$
Maison des jeunes	1 000\$

ADOPTÉE

2020-01-013

**OFFICE D'HABITATION DU SUD DE LA CHAUDIÈRE (OMH) :**  
**ADOPTION DU BUDGET 2020**

ATTENDU les prévisions budgétaires de l'Office Municipal d'habitation de Saint-Victor pour l'année 2020 ;

Proposé par monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor approuve le budget de l'Office d'Habitation du Sud de la Chaudière pour l'année financière 2020 présentant des revenus de 53 169\$ et des dépenses 91 308 \$ ce qui représente un manque à gagner de 38 139\$, devant être partagé à raison de 10% par la Municipalité de Saint-Victor, soit 3 814\$, et à 90% par la Société d'Habitation du Québec soit de 34 325\$.

ADOPTÉE

2020-01-014

**LES COMPTES**

Proposé par monsieur Gino Vachon,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'adopter les comptes pour le mois de janvier.

Lili-Anne Mathieu	450.00 \$
Eurofins Environex	466.79 \$
Location de Beauce	675.88 \$
Sani-Thetford	1 241.73 \$
Chuck & Co	1 276.22 \$
Prodesign	2 097.14 \$
Eurofins Environex	838.75 \$
Rénovation Steve Bureau	1 194.27 \$

Librairie Sélect	531.27 \$
Destination Beauce	25.00 \$
Extincteur de Beauce	51.68 \$
Solutions GA	54.62 \$
DEBB	344.99 \$
Roulements à Billes	20.74 \$
Energies Sonic	7 538.48 \$
Trans continental Distribution	35.18 \$
Traction	559.14 \$
Ateliers d'usinage LB	25.80 \$
Centre du Camion Amiante	498.91 \$
Purolator	11.00 \$
Usinage Xpress de Beauce	900.74 \$
Excavation Pamphile Rodrigue	7 041.50 \$
Jonathan V. Bolduc (cellulaire et dépenses)	265.94 \$
Kathleen Veilleux	43.11 \$
Eric Mathieu	153.60 \$
Robert Jacques	321.60 \$
Sarah Veilleux	28.32 \$
Michael Grenier	240.00 \$
Steve Bureau	66.24 \$
Mutuelle des Municipalités du Québec	1 000.00 \$
Resto chez Dany	1 314.40 \$
Téléphone St-Victor	527.06 \$
Telus Mobilité	327.20 \$
Hydro-Québec	4 901.03 \$
Visa Desjardins	2 522.26 \$
Colette Gosselin Enr.	448.40 \$
Nancy Lagueux	379.42 \$
Nancy Lagueux	379.42 \$
Hydro-Québec	4 731.06 \$
Marc-André Paré	1 221.77 \$
Magasin Coop	1 189.17 \$
Garage Bizier	509.15 \$
MRC Beauce-Sartigan	6 078.46 \$
Techni-consultant	11 279.91 \$
Tetra Tech QI Inc.	5 803.58 \$
Ecce Terra	5 307.77 \$
Morency Avocat	5 361.92 \$
Cordonnerie Bureau	498.90 \$
Signalisation Lévis	19 386.29 \$
Eric Latulippe	738.10 \$
Anne-Marie Mathieu	160.03 \$
Energir	1 301.97 \$
Distribution Daki	68.88 \$
Messer	117.56 \$
Planifika	12 359.81 \$
Solution Profil Financier (Katérie Métivier)	391.00 \$
Solution Profil Financier (Katérie Métivier)	414.00 \$
Solution Profil Financier (Katérie Métivier)	391.00 \$
Solution Profil Financier (Katérie Métivier)	391.00 \$
Amilia	116.43 \$
Fonds d'information sur le territoire	44.00 \$
Soudure Perron et Frères	226.50 \$

Toromont Cat	353.69 \$
Garage Alex Bolduc	1 254.64 \$
Hercule Fortin Inc.	91.39 \$
Aqua Beauce	80.00 \$
Lettrage D'Click	133.95 \$
Armand Lapointe Equipement	817.91 \$
Centre du Camion de Beauce	608.92 \$
Ville de Beauceville	13 494.01 \$
SP Medical	121.92 \$
Fondation Cambi	75.00 \$
Praxair Canada	368.95 \$
Sel Warwick	8 476.39 \$
Pièces G.R.	239.04 \$
WSP	16 659.88 \$
Laforest Nova	4 086.41 \$
Garage Alain Bolduc	3 159.51 \$
Mathieu Rodrigue	70.00 \$
Novalie	260.99 \$
M.R.C. Robert-Cliche	15 027.83 \$
<b>TOTAL</b>	<b>182 266.52 \$</b>

ADOPTÉE

2020-01-015

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la présente séance ordinaire est levée.

ADOPTÉE

---

**Jonathan V. Bolduc**  
Maire

---

**Kathleen Veilleux**  
Directrice générale  
secrétaire-trésorière